

Conseil régional du 21 novembre 2014

VOEU

Pour une reconnaissance de l'Etat Palestinien

Voilà plus de 60 ans que le conflit israélo-palestinien gangrène et a des conséquences sur tout l'espace politique euro méditerranéen.

Alors que tout le Moyen-Orient connaît actuellement une multiplication des luttes et des tensions, de Gaza jusqu'aux frontières turques, la reconnaissance de la Palestine serait un acte majeur sur le chemin d'une stabilité durable de la région.

A ce jour, cent trente-quatre pays ont fait déjà fait le pas de la reconnaissance de la Palestine. Derniers en date en Europe, la Suède – par décret – et le Parlement britannique ont fait ce choix, respectivement les 3 et le 13 octobre 2014, et ce, alors que la nouvelle Haute Représentante pour les Affaires Etrangères et la Politique de Sécurité de l'Union Européenne, Madame Frederica Mogherini, s'est elle aussi prononcée en faveur d'une telle reconnaissance.

Notre collectivité peut, à l'instar de ce qui s'est passé lors du vote de l'admission de la Palestine à l'Unesco puis comme observateur à l'ONU, envoyer un signal fort au gouvernement français. Sans s'opposer à Israël, cette reconnaissance par la France permettrait un soutien symbolique à la viabilité et au principe même de l'existence d'un Etat palestinien aujourd'hui menacé.

Les plus hautes autorités françaises et les parlementaires sont entrés dans cette démarche. Ainsi :

M. Laurent Fabius, Ministre français des Affaires Etrangères, a résumé la position française sur le sujet à la Conférence du Caire pour la Palestine et la reconstruction de Gaza, le 12 octobre 2014 : *« L'objectif est clair : un Etat palestinien indépendant, démocratique, contigu et souverain, vivant dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël, sur la base des lignes de 1967, avec Jérusalem comme capitale des deux Etats ».*

Tout récemment, Elisabeth Guigou, présidente de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale, porteuse d'un des projets de résolution, évoquait

au journal le Monde « *la préoccupation des députés face à la recrudescence des violences, au blocage total des négociations de paix et à la proposition de résolution palestinienne au Conseil de sécurité des Nations unies* »...

La sénatrice Esther Benbassa a de son côté déposé une résolution dans le même sens qui sera examinée au mois de décembre.

Enfin, Alain Juppé a déclaré le 4 novembre dernier « une décision conjointe des pays de l'Union Européenne reconnaissant l'Etat de Palestine serait bienvenue »

Pour autant, cette reconnaissance ne pourra être qu'une étape vers la paix effective. Il faudra que les deux Etats trouvent un accord affirmant la fin de la colonisation israélienne, du blocus de Gaza et traitant de la question des réfugiés palestiniens.

La Région Ile-de-France avait déjà, en mettant en place une coopération décentralisée avec Jérusalem-Est, affirmé une position claire et marqué un acte significatif en faveur de la Palestine.

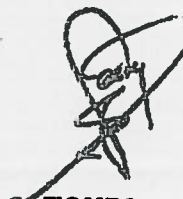
Par ce vœu, nous invitons le gouvernement français à mettre tout en œuvre pour faire aboutir la solution négociée de deux Etats indépendants et à défendre cela au niveau international, alors qu'une résolution palestinienne sera prochainement débattue au Conseil de sécurité de l'ONU.

Une prise de position déterminée et affirmée de la plus grande région d'Europe enverra en effet un message fort, alors que l'Assemblée Nationale et le Sénat se prononceront très prochainement sur cette question.

Pour toutes ces raisons, le Conseil Régional émet le vœu que :

- le gouvernement français reconnaisse sans délai la Palestine comme un Etat indépendant, souverain et démocratique, sur la base des frontières de 1967 et avec Jérusalem comme capitale des deux Etats.

- la France mette tout en œuvre pour faire aboutir la reconnaissance de la Palestine au niveau international et pour arriver à un accord politique de paix juste et durable entre deux Etats indépendants et viables.



Mounir SATOURI
Président du groupe EELV